COMMISSION SUR LA SITUATION DES BIBLIOTHECAIRES DU SECTEUR PRIVE

Une commission vient d'être créée au sein de l'A.B.F. Son but est de reprendre l'enquête sur la situation des bibliothécaires du secteur privé ou semi-privé entreprise en 1952 par Mlle Gouverneur.

Les résultats de cette enquête, bien que partiels, avaient laissé apparaître un certain nombre d'incohérences tant dans le recrutement des responsables de ces bibliothèques que dans la rémunération des bibliothécaires qualifiés. La commission étudiera cet état de choses et cherchera les moyens d'y remédier.

Une séance préliminaire d'information a eu lieu le 24 janvier 1956;

elle réunissait une quinzaine de personnes ; à la suite d'un court exposé de Mlle Gouverneur, la discussion dirigée par M. Caro et Mlle Foncin a permis de dégager les tâches les plus urgentes et d'établir un programme de travail.